

- Le CSE souhaite **un bilan annuel détaillé des opérations de nuit**, afin de vérifier les impacts sur la santé, la sécurité et l'organisation du travail.
- Le CSE souhaite que **les ressources internes** soient mobilisées **en priorité**.
- Le CSE souhaite que la Direction engage **une réflexion spécifique** sur les mesures de **prévention** du travail de nuit.

Le CSE se dit attaché à la préservation du caractère exceptionnel du travail de nuit. Or, l'instance s'inquiète que le travail de nuit tende à se banaliser, de l'aveu même de la Direction.

Le CSE accepte l'information et la consultation de l'instance au cours d'une même séance, exclusivement pour l'année 2026.

Opérations de nuit

Compte tenu du ratio sinistres sur primes de 96,3 %, **la Direction** annonce qu'il **n'y aura pas d'augmentation de la cotisation**. La seule augmentation sera liée au plafond de la Sécurité sociale (+2 %, ce qui représente 2,85 euros par mois dont 2/3 est pris en charge par l'entreprise).

La Direction souhaite **la mise à disposition d'un registre des accidents bénins** dans toutes les agences principales, c'est-à-dire celles disposant de leur propre SIRET, de SST dans leurs effectifs et d'un local de soins.

Annonces de la Direction

Les congés supplémentaires conventionnels sont de 2 jours ouvrables par enfant à charge pour les salariés de moins de 21 ans ; et de 2 jours ouvrables par enfant pour les salariés de plus de 21 ans ayant au moins 3 enfants à charge. Les salariés concernés **n'ont pas besoin d'avoir épuré leur solde** pour faire valoir leurs droits à ces congés.

Positions du CSE

Le CSE demande qu'une séance extraordinaire de l'instance soit prochainement à la situation de Maurepas (baisse de l'activité) et aux dispositifs de départs associés.

Le CSE demande à la Direction de présenter les dispositifs d'accompagnement des agents ayant échoué à la certification technique.

Le CSE regrette que les mesures de bruit, réalisées à l'atelier de Sainte-Apolline, aient « oublié » le bureau des designs, où les salariés se plaignent souvent du bruit.

Le CSE dénonce la remise en cause du télétravail qui a eu des répercussions négatives sur le bien-être au travail. **Le CSE** demande la création d'un service physique d'assistante sociale.



Le CSE demande en outre un suivi auditif sur le long terme.

Quelques membres du CSE justifient leur refus de fournir une photocopie de leur permis de conduire par leur inquiétude concernant la capacité de l'entreprise à préserver leurs données en toute sécurité, à l'heure où des piratages surviennent fréquemment.